

A.R.G.O.T. Finance
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : Zone d'activité - 08300 TAGNON
882 698 947 RCS SEDAN

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 12 FEVRIER 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 86.574 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 86.574 €

Affectation

Au compte « Autres réserves » 86.574 €
Lequel sera porté de 265.071 € à 351.645 €

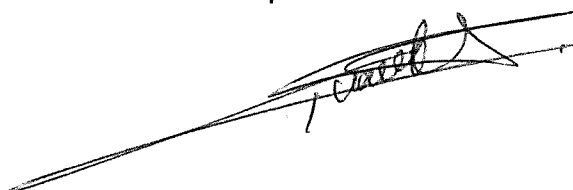
Totaux **86.574 €** **86.574 €**

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices de la société.

Vote de l'assemblée générale annuelle du 12 février 2026 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le président.



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARGOT FINANCE		1 1 2 1			
Adresse de l'entreprise : ZONE D'ACTIVITE 08300 TAGNON		Durée de l'exercice précédent : 1 1 2 1			
Numéro SIRET : 8 8 2 6 9 8 9 4 7 0 0 0 1 8		Néant ☐			
		Exercice N clos le, 1 3 1 0 1 9 1 2 1 0 1 2 1 5 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	988 434	
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH		BI			
TOTAL (II) BJ		988 434	BK	988 434	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA		
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	142 145	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
		TOTAL (III) CJ	142 145	CK	142 145
		Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
			Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 130 579		1A	1 130 579	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		ARGOT FINANCE		Néant	☐	*
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	1 045			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	265 071			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 574			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	8 300			
	TOTAL (I)			DL	361 990	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 532			
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	536 143			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	227 780			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	963			
	Dettes fiscales et sociales	DY				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 170			
Autres dettes	EA					
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)			EC	768 588		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 130 579		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	371 902				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARGOT FINANCE Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 080
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 080)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	110 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	110 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 856
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	16 856
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	93 144
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	89 064

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ARGOT FINANCE		Néant	☐	
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 490	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 490	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(2 490)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices *				IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	110 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	23 426	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				IN	86 574	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier		HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC	
	(9)	Dont transferts de charges			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 obligatoires A9			A4	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	DOTATION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			2 490		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
Le président

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ARGOT FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 1 130 579 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 574 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 988 434 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	988 434			988 434
TOTAL	988 434			988 434

Notes sur le bilan passif

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Provisions = 8 300 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	5 810	2 490			8 300
Provisions pour risques &					
TOTAL	5 810	2 490			8 300

Etat des dettes = 768 588 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	538 675	141 989	396 686	
Dettes financières diverses	227 780	227 780		
Fournisseurs	963	963		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations	1 170	1 170		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	768 588	371 902	396 686	

Charges à payer par postes du bilan = 3 495 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 532
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	963
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 495

(suite)**Autres informations****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 3 495 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt o(1688100000)	2 532
TOTAL	2 532

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(4081000000)	963
TOTAL	963

*(suite)***Tableau des filiales et participations***Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS TPS LEBLANC	130 000	771 087	50	900 000	900 000	42 938		5 263 659	235 979	50 000
SCI TRAM	1 500	-29 491	45	675	675			66 000	19 840	
SCI OIKOS	1 500		33	495	495				-1 901	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										